

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENVIMAX - OXYGENE » en abrégé « ENOX »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 10, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 31/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENVIMAX - OXYGENE » en abrégé
« ENOX »

Objet : Etudes, suivi - Evaluation Environnemental et Social ;

Ingénierie ;
Suivi et contrôle des travaux ;
Formation, Assistance et conseils ;
Traitement de l'eau, Hygiène et Assainissement ;
Gestion et valorisation des déchets ;
Aménagement paysager ;
Gestion et suivi des projets ;
Hygiène ; Sécurité Environnement ;
Gestion d'Affaires ;
Accompagnement des entreprises ;
Commerce Général ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 10, Ilot 2

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KOUASSI MATHURIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06530 du 12/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43282/GTCA/RC/2023 du 12/06/2023

